

STRATÉGIE SECTORIELLE

Politique nationale d'électrification rurale 2026–2035

Objectifs nationaux de desserte à l'horizon 2035, trajectoire d'investissement et répartition des rôles institutionnels.

Producteur : Ministère de l'Énergie

Publication : 26 janvier 2026

Format annoncé : PDF · 5,2 Mo

Licence ouverte — réutilisation libre avec mention de la source

Sommaire

1. Diagnostic
2. Objectifs à l'horizon 2035
3. Trajectoire d'investissement
4. Répartition des rôles
5. Suivi de la mise en œuvre

Chapitre 1

Diagnostic

Le document expose objectifs nationaux de desserte à l'horizon 2035, trajectoire d'investissement et répartition des rôles institutionnels. Le diagnostic part de la couverture observée, des lacunes du référentiel et des capacités financières mobilisables.

La progression de la desserte rurale reste contrainte par le coût du kilomètre de réseau, la dispersion de l'habitat et la faiblesse des usages productifs solvables.

Chapitre 2

Objectifs à l'horizon 2035

- Porter la desserte rurale au niveau fixé par la politique nationale
- Électrifier prioritairement les localités dotées d'un centre de santé ou d'une école
- Généraliser le comptage à prépaiement
- Rendre publiques les données de suivi de chaque ouvrage

Condition préalable

La collecte du statut d'électrification, jamais réalisée sur l'ensemble du référentiel, conditionne le pilotage de la trajectoire.

Chapitre 3

Trajectoire d'investissement

La trajectoire distingue les financements acquis, les financements en négociation et le besoin non couvert. Ce dernier est publié : il constitue le champ d'intervention des bailleurs et du mécénat.

Chapitre 4

Répartition des rôles

Acteur	Rôle
Ministère de l'Énergie	Politique, tutelle, arbitrage budgétaire
AGER	Programmation, maîtrise d'ouvrage, contrôle
Autorité de régulation	Homologation tarifaire, règlement des différends
Opérateurs	Construction, exploitation, service aux abonnés
Collectivités	Foncier, mobilisation locale, éclairage public

Chapitre 5

Suivi de la mise en œuvre

Le suivi est annuel et public. Les indicateurs sont ceux du portail : ils ne sont pas reconstitués pour les besoins du rapport.